

Le rôle clef du renseignement aérospatial dans la décision politique et diplomatique

par le général d'armée aérienne (2S) Jean Rannou,
Conseiller du président de la Compagnie européenne
d'intelligence stratégique,
ancien chef d'état-major de l'armée de l'air (1995-2000),
président d'Euro-Défense France.



CESA

L'exemple historique est souvent la meilleure manière de prendre conscience des évolutions qui ont mené à la situation que nous connaissons. Le thème de la Connaissance et de l'Anticipation – en somme, du partage et de l'exploitation du renseignement à des fins de décision politico-stratégique – ne fait évidemment pas exception ; dans ce dernier domaine, l'année 1962 offre une occasion intéressante d'analyse et de réflexion.

L'installation des missiles nucléaires soviétiques à Cuba fut découverte, en octobre 1962, grâce aux photographies aériennes rapportées par les avions de reconnaissance américains U-2. Le comportement agressif des Soviétiques avait alors provoqué une crise internationale très grave mais la négociation l'emporta et les missiles – bien réels – furent retirés de Cuba.

Quarante ans plus tard, la deuxième guerre d'Irak a été justifiée par des images spatiales laissant apparaître que Saddam Hussein poursuivait son programme d'armes de destruc-

tion massive. Or ces armes n'existaient pas. Deux exemples, deux dénouements. Au centre de la problématique : l'information, ce que l'on en fait, la manière dont on l'exploite. Bien d'autres exemples peuvent être donnés pour montrer le rôle clé du renseignement chaque fois qu'il a fallu prendre des grandes décisions politiques de portée internationale.

Étant donné la sensibilité de l'information, à notre époque, et aussi l'importance des décisions que son interprétation entraîne – la paix, la guerre, rien de moins – nous, Européens et Français, devons disposer de capacités autonomes d'appréciation de situation car nous ne pouvons pas nous en remettre à d'autres, même à nos meilleurs amis, lorsque nos intérêts stratégiques et vitaux sont en jeu. Nous sommes donc dans l'obligation de posséder nos propres moyens d'observation et de détection, nos propres capacités d'exploitation, d'analyse et de validation des informations. En un mot, comme l'a dit très clairement le général Jean-Louis Georgelin dans son discours introductif, il faut disposer d'un système cohérent de renseignement. Certes, les hommes continueront de tenir une place centrale dans ce système mais il est clair également que les moyens aériens et spatiaux, étant donné leur nature – ils regardent et écoutent d'en haut –, y seront de plus en plus irremplaçables.

Sur la base de ces réflexions liminaires, et comme me l'a demandé le général Jean-Marc Laurent, je vais essayer de vous apporter mon témoignage, et ceci en deux temps.

D'abord, j'évoquerai quelques situations dans lesquelles le renseignement aérospatial a permis à notre pays de décider puis de conduire des actions politiques ou diplomatiques utiles à nos intérêts. Pour rester dans le sujet qui m'est proposé, je n'aborderai pas la question du renseignement aérospatial destiné à la planification et à la conduite des opérations militaires.

Je vous proposerai ensuite quelques commentaires personnels sur l'état du renseignement aérospatial en France. J'insisterai sur les besoins futurs dont beaucoup ne sont pas « militaires » car, comme le dit très bien le Livre blanc, ils se diversifient et s'élargissent aux domaines de la sécurité et de l'environnement. Je concentrerai mon propos sur l'aérien, et cela pour deux raisons :

- ☞ c'est dans ce domaine que les lacunes capacitaires sont le plus importantes en Europe et en France, en particulier s'agissant des drones de grande endurance ;

- ☞ beaucoup de choses ont déjà été dites sur le spatial, et Bernard Molard, bien plus compétent que moi sur cette question, y reviendra tout à l'heure.

Enfin, je conclurai mon intervention en évoquant deux difficultés récurrentes qui touchent le renseignement. Il me semble important d'en parler car elles sont revenues plusieurs fois dans le débat de ce matin :

- ☞ le manque de culture du renseignement en France, quoi qu'on en dise ;

- ☞ les problèmes posés par la coopération dans ce domaine.

Le rôle déterminant du renseignement aérospatial à travers quelques exemples succincts

- ☞ Je commencerai par l'affaire de Cuba que j'ai évoquée en introduction. L'installation des missiles nucléaires soviétiques à Cuba

avait ouvert une crise internationale majeure, qui a été un des trois ou quatre moments les plus critiques de toute la guerre froide, un des moments où le monde aurait pu basculer dans la guerre nucléaire. La crise a été dénouée grâce à la qualité du renseignement aérien qui apportait à l'opinion internationale des preuves irréfutables de la manœuvre des Soviétiques, et bien évidemment grâce à la réaction politique adéquate du président Kennedy, soutenu dès le premier instant par le général de Gaulle. À ce propos, il me paraît intéressant de rappeler que le général de Gaulle s'était montré offusqué de l'insistance des Américains à venir à Paris lui présenter les « preuves ». Il faisait confiance au Président américain, au Président du pays qui avait toujours été l'ami de la France.



Visite du président Kennedy en France en juin 1961. De Gaulle se montrera un allié indéfectible des États-Unis lors de l'affaire de Cuba en 1962.

- ☞ L'accident de Tchernobyl, en 1986, est un autre exemple de l'intérêt des images spatiales. Elles ont, dans ce cas, obligé les Soviétiques à reconnaître les faits qu'ils tentaient, comme à leur habitude, de dissimuler à l'opinion publique internationale.



✎ Le contrôle de l'application des accords internationaux relatifs à la maîtrise des armements est un exemple caractéristique de l'utilisation des moyens aériens de reconnaissance à des fins purement diplomatiques. Ainsi, en 1991, après les accords de Vienne, les missions *Open Sky*¹ furent décidées. Il s'agissait d'une vieille idée du président Eisenhower, qui avait, au milieu des années 1950, proposé des survols réciproques des territoires américains et soviétiques pour contrôler la réalité des armements des deux blocs ; il s'agissait d'une mesure de confiance, qui fut refusée par les Soviétiques. Dès son arrivée au ministère de la Défense en 1991, Pierre Joxe eut l'idée de proposer aux Hongrois et aux Roumains de les aider à créer une capacité *Open Sky* commune en équipant un de leurs appareils de caméras de reconnaissance très modernes, ce qui fut fait en quelques mois. Cette initiative permettait aux deux pays de participer à *Open Sky* – ce qu'ils n'auraient pu faire sans notre aide technique – et de nouer des relations de confiance entre eux – ce qui n'allait pas de soi, compte tenu de leurs problèmes réciproques de minorités. Elle nous permettait, en outre, de reprendre des relations plus normales avec des pays qui étaient restés longtemps isolés. Nous avons d'ailleurs eu le même type de démarche vers

la Pologne, la Tchécoslovaquie et les Pays baltes. Récemment encore, nos *Mirage 2000* ont assuré la sécurité de l'espace aérien de ces derniers.

✎ Au milieu des années 1990, lorsque le Yémen et l'Érythrée se sont disputé une île de sable dans la mer Rouge, des *Mirage IV* et des *Mirage FICR* de reconnaissance de l'armée de l'air ont été utilisés pour fournir à nos diplomates les images montrant la position exacte et les mouvements des forces déployées par les deux parties. Ces images, mises très rapidement sur la table des négociations, ont coupé court à toutes les accusations mutuelles et permis d'aboutir très rapidement à un accord.

✎ Après la première guerre d'Irak en 1991, la France a constitué, en coopération avec les Américains et les Britanniques, une force aérienne de contrôle du désarmement de l'Irak, cela en application des résolutions de l'ONU. Comme nous ne souhaitons pas participer à des missions de rétorsion, nous avons fourni les moyens aériens de reconnaissance et de protection. Cette mission a d'ailleurs contribué à la localisation des armes de destruction massive de Saddam Hussein qui ont été entièrement démantelées et détruites par les inspecteurs de l'ONU. En 1991, et contrairement à 2003, le programme d'armement irakien était bien réel car, en plus des missiles *Scud* équipés de têtes chimiques, la première arme nucléaire était déjà à un stade avancé de développement. Au cours de cette période, des images spatiales américaines ont, à un moment, amené à penser qu'une nouvelle offensive irakienne se préparait contre le Koweït. En réalité, il n'en était rien. Mais cet événement a démontré, une fois de plus, qu'il vaut mieux disposer des moyens de lever les doutes dans les situations critiques.



© Sirpa air

Mirage FICR de reconnaissance en camouflage sable.

1. *Open Sky* : Le traité *Ciel ouvert* signé à Helsinki le 24 mars 1992, entre d'une part, les membres de l'Alliance atlantique et d'autre part, les membres de l'ex pacte de Varsovie, promeut une plus grande transparence dans les activités militaires des États membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Il concerne la zone allant de Vancouver à Vladivostok et ouvre pour la première fois à l'observation aérienne le continent nord américain (États-Unis, Canada) ainsi que la portion du territoire russe à l'est de l'Oural. Le traité *Open sky* instaure un régime de libre survol du territoire des États membres à l'aide d'avions équipés de capteurs agréés. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2002, il est ouvert à l'adhésion de l'ensemble des États membres de l'OSCE.

✎ En Bosnie, les forces aériennes françaises ont, pendant plusieurs années, assuré plus de la moitié des missions de reconnaissance aérienne. Dans ce cas encore, les images précises des positions et des mouvements des uns et des autres ont aidé les représentants de l'ONU ainsi que notre diplomatie à convaincre les trois parties – Bosniaques, Croates et Serbes – de progresser vers des accords. Certes, il faut y ajouter le rôle de l'action militaire au sol et des bombardements car, dans la plupart des cas, comme l'a rappelé le général Jean-Louis Georgelin, le renseignement sans les capacités d'agir n'a que peu d'intérêt.

✎ La guerre du Kosovo, quant à elle, et comme l'a dit fort justement Louis Gautier, a été un révélateur de nos limites en matière de renseignement aérien et également de celles de nos alliés, y compris américains :

- en effet, nous ne disposons pas de capacités suffisantes tout temps et de nuit. Or, les conditions météorologiques ont été très mauvaises sur la région pendant toute la durée de l'intervention aérienne ;
- nous n'étions pas capables d'assurer la permanence sur l'ensemble de la zone, en particulier pour suivre les mouvements des populations déplacées, les cibles mobiles – les systèmes sol-air serbes notamment – ou assurer le guidage des appuis aériens.

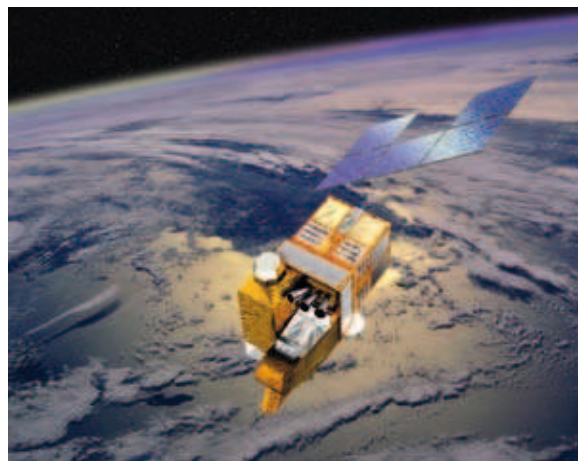
J'ajoute que les mêmes capacités avaient fait défaut au Rwanda cinq ans plus tôt et ont encore fait défaut en Côte-d'Ivoire, au Tchad puis très récemment en Afghanistan.

Dans ce genre de conflit, qui peut donner lieu à des procès des années plus tard, il convient désormais de disposer des preuves de ce qui s'est effectivement passé, en particulier les résultats des bombardements. C'est le seul moyen de se protéger contre toutes les accusations qui ne manqueront pas d'être proférées contre les forces d'intervention. Dans ces situations, l'imagerie aérienne et spatiale est absolument indispensable afin de se prémunir contre les images truquées ou les montages photographiques, les accusations

de « bavures » et les actions de propagande. Nous n'étions pas préparés à éviter ces pièges ni au Rwanda, ni au Kosovo, ni en Côte-d'Ivoire plus récemment.

En dehors du domaine de la défense, l'imagerie aérienne et spatiale prend une place de plus en plus grande dans la surveillance de notre planète, qu'il s'agisse des cultures, de la pollution, de la fonte des glaces ou de la protection de l'environnement... Je reviendrai tout à l'heure sur ces questions relatives à la sécurité globale.

Un autre domaine d'application du renseignement aérospatial – imagerie et écoute – est la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. J'ai parlé tout à l'heure de l'Irak, mais il y a bien d'autres sujets de préoccupation, dont la Chine, la Corée du Nord, l'Inde et le Pakistan. Je cite ces pays car ils ont tous développé des armes nucléaires et des missiles pour les porter. Tout le monde le sait. Mais il y a des cas dont il est plus difficile de parler publiquement. Assez récemment une installation nucléaire clandestine a été détruite au Moyen-Orient. Les images très précises fournies par le satellite *Hélios* ont permis au Commissariat à l'énergie atomique de démontrer qu'il s'agissait d'un réacteur nucléaire en construction, un de plus. Notre diplomatie a ensuite pu les mettre sous les yeux de ceux qui refusaient d'admettre la réalité de leur programme. Ce type d'argu-



Le programme *Hélios* est constitué d'une gamme de satellites militaires français d'observation de la Terre.



ment donne un gros avantage à celui qui peut le produire, et permet parfois de débloquer des situations figées depuis longtemps.

Je terminerai cette évocation des utilisations du renseignement aérospatial par l'affaire de l'Irak en 2003. Ce sujet vient d'être abordé par monsieur l'ambassadeur Benoît d'Aboville. Les preuves américaines – des images spatiales – démontrant la poursuite du programme irakien d'armes de destruction massive, avaient été présentées avec conviction à l'ONU par le secrétaire d'État américain, le général Powell. À l'époque, tout le monde pensait que l'Irak ne pouvait pas avoir relancé son programme puisque la communauté internationale venait d'y passer plusieurs années pour chercher et détruire tout ce qui pouvait exister dans ce domaine. D'ailleurs, malgré toutes les recherches, il n'a pas été possible de trouver une seule arme après l'occupation de l'Irak en 2003. Et pourtant, bon gré mal gré, tout le monde avait accepté la thèse américaine, faute de pouvoir prouver le contraire.

Avant son départ de la Maison Blanche, le président Bush a déclaré qu'il regrettait cette affaire, qu'il avait été trompé. Soit, mais cela pose le problème de la crédibilité du plus grand service de renseignement de la planète, ou du plus grand État. Dans les deux cas, nous ne sommes plus dans la situation de confiance qui prévalait en 1962, et que je rappelais au début de mon propos.

La conclusion de cela est simple : lorsque nos intérêts majeurs sont en jeu, nous devons disposer nous-mêmes des capacités d'appréciation de situation. En effet, quand un informateur se retrouve seul à accéder aux informations, et qu'en conséquence personne n'est plus en mesure de vérifier l'authenticité de ce qu'il propose, il ne peut être que renforcé dans ses certitudes, au risque d'oublier l'importance cruciale de l'analyse critique de ses propres sources. Il faut donc, à tout prix, éviter de se retrouver dans cette situation : c'est autant notre intérêt que celui de nos meilleurs amis.

Les besoins en renseignement aérospatial

Le renseignement aérospatial a toujours été un domaine d'excellence des forces aériennes françaises car nous avons consenti l'effort nécessaire, dès la fin des années 1950, pour les doter d'une capacité autonome d'appréciation de situation conforme à nos ambitions politiques. Ces capacités ont sans cesse été améliorées jusqu'au milieu des années 1990, grâce à la modernisation des capteurs et des moyens de traitement des informations, grâce également à la mise en service du satellite d'observation *Hélios* et des écoutes spatiales. Malheureusement, elles ont été réduites au début des années 2000 avec le retrait du service de l'avion d'écoute stratégique *DC-8 SARIGUE* et des *Mirage IV* de reconnaissance. Les capacités aériennes actuelles – *Mirage FICR* et *Super-Étendard* – sont vieillissantes et ne sont pas dotées de capacités tout temps et temps réel. Elles ne sont plus cohérentes avec les besoins croissants et diversifiés d'information et de renseignement qui sont les nôtres. Nous sommes entrés dans une ère de déficit capacitaire croissant, comme on l'a vu dans certaines situations que je viens de rappeler.



DC-8 SARIGUE (Système aéroporté de recueil d'informations de guerre électronique), avion d'écoute retiré du service en 2004.

Le Livre blanc présente une nouvelle stratégie de sécurité nationale qui associe désormais, sans les confondre, la politique de défense, la politique de sécurité intérieure, la politique étrangère et la politique économique. Dans cette stratégie, la fonction de Connaissance et d'Anticipation vient au premier plan,

compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les années à venir. Les responsables politiques doivent en effet pouvoir disposer de l'ensemble des données qui permettent d'éclairer leurs décisions et d'apprécier les situations en toute souveraineté, qu'il s'agisse des opérations extérieures ou de la sécurité intérieure. J'ajoute que la connaissance est indispensable pour toutes les missions – prévention, dissuasion, intervention, protection – mais son utilisation à des fins diplomatiques est centrale dans la prévention, qu'il s'agisse de sujets de défense, de sécurité, d'économie ou d'environnement.

Je vais limiter mon propos aux besoins d'appréciation de situation utiles à notre action politique et diplomatique dans les domaines de la sécurité globale, sans parler des applications militaires. Je ne reviendrai pas sur ceux dont j'ai déjà parlé, et qui demeurent (analyse de la menace et des risques, prolifération, actions extérieures, conflits régionaux...) mais je vais m'arrêter un peu sur quelques autres dont l'importance ne cesse de croître et pour la satisfaction desquels le renseignement aérospatial est indispensable :

☞ La lutte contre le terrorisme. Ce besoin est maintenant intégré dans tous les discours mais on est encore très loin d'avoir bien pris conscience des possibilités qu'offre la reconnaissance aérienne en temps réel dans ce domaine, à l'extérieur comme à l'intérieur : surveillance des caches, suivi des mouvements – même d'individus isolés –, détection des embuscades et des pièges, conduite des inter-



DR

Un AWACS de la base d'Avord a effectué des recherches sur la zone où l'A330 Rio-Paris d'Air France s'est abîmé en mer en juin 2009. Ravitaillé en vol, l'AWACS peut effectuer une mission de dix-huit heures.

ventions des forces de sécurité et protection de ces mêmes forces, cela en toute discrétion, ou avec moins de discrétion, si l'on veut gêner les mouvements des terroristes. C'est un domaine dont on parle naturellement très peu, chacun le comprend aisément ;

☞ La piraterie maritime. On voit bien que la protection des routes maritimes contre la piraterie ne peut se faire de manière rationnelle et efficace, sur des zones étendues, sans l'utilisation de moyens aériens. C'est d'ailleurs ce que mettent en place les Américains pour lutter contre la piraterie au large de la Somalie. Il s'agit d'un véritable cas d'école pour l'utilisation des drones de longue endurance ;

☞ La surveillance et la lutte contre l'immigration clandestine. Le besoin est considérable pour assurer la surveillance et le contrôle des approches de l'Union européenne dans le cadre de la mission confiée à l'agence Frontex. Aujourd'hui, l'agence Frontex dispose d'une surveillance côtière partielle et de moyens navals fournis par les pays membres et l'OTAN. Ce système est coûteux, peu efficace et peu réactif. Il lui manque une vue permanente du dessus, qui permettrait de détecter toutes les embarcations d'immigrés et de guider, sans délai, leur interception par des hélicoptères ou des navires. Il n'est pas certain que l'on réduirait le nombre de candidats à l'immigration, mais on éviterait quelques drames humains qui sont d'une autre époque. Cette capacité vaut également pour la lutte contre les trafics divers et variés, en mer et aux frontières ;

☞ La lutte contre la violence, en opérations extérieures... ou dans les banlieues. L'expérience de l'Irak a montré combien l'emploi de la surveillance aérienne par drone est indispensable pour le contrôle des foules et de la violence, surveillance qui nous a fait cruellement défaut au Rwanda au Kosovo et en Côte-d'Ivoire ;

☞ La surveillance et la protection de grands événements. C'est un domaine dans lequel



DR

Les *Mirage F1-CR* ont réalisé des clichés de très haute résolution.

Analyse des données photographiques lors de la tempête de 2009 dans les Landes.

nous avons innové dès 1992 lors des Jeux olympiques d'hiver à Albertville. Nous avons acquis un solide savoir-faire que nous pouvons partager avec nos amis ;

☞ La reconnaissance de zones sinistrées et la conduite des opérations de secours lors de catastrophes naturelles ou d'accidents techniques majeurs. Les dégâts causés par la récente tempête qui s'est abattue sur le Sud-Ouest ont été évalués par des prises de vues aériennes de l'ensemble de la zone sinistrée ;

☞ La surveillance permanente de zones à risque (incendies de forêt, pollution du littoral...) et la conduite en temps réel des interventions. Dans le cas des incendies de forêt, une première expérimentation d'emploi de drones dans le Sud-Est de la France a montré combien la détection immédiate des foyers et leur localisation puis la rapidité de la première intervention des pompiers (hélicoptère, avion ou véhicule) sont absolument déterminantes. Quand le feu a pris une certaine dimension, on ne l'arrête plus, quels que soient les moyens employés. Un système bien adapté de surveillance aérienne, d'alerte et de réaction

immédiate serait donc infiniment plus efficace et moins coûteux que les dispositifs actuels. Il pourrait faire l'objet de mutualisations à l'échelle européenne et de partenariats avec d'autres pays, ceux de la Méditerranée, par exemple, dans le cadre de la promotion de l'Union pour la Méditerranée ;

☞ La surveillance des grands réseaux d'infrastructure (oléoducs, voies ferrées, réseaux routiers, réseaux électriques...) et des sites sensibles (centrales nucléaires, centres de recherche, installations Seveso, ports et aéroports...). Dans ce secteur, la demande ne peut que s'accroître alors que les moyens de surveillance utilisés actuellement sont coûteux, inadaptés et peu efficaces (moyens humains, véhicules, hélicoptères...) ;

☞ La surveillance de l'environnement. Nous n'en sommes qu'au début, car la prise de conscience collective des problèmes d'environnement va faire exploser les besoins de surveillance et de contrôle.

Au bilan, il s'agit d'un grand nombre de domaines où les besoins de prévention, de

DR



Drone Hunter.

protection et d'intervention sont appelés à croître de la même manière dans la plupart des pays. Comme le rappelle le Livre blanc, pour satisfaire ces besoins, ainsi que ceux propres à la Défense qu'il ne faut pas oublier, on doit d'abord disposer d'une capacité d'appréciation de situation et donc de recueil de l'information et de renseignement.

Il est clair que la composante aérospatiale présente tous les atouts pour jouer un rôle croissant dans la satisfaction de ces besoins, rôle qu'elle ne joue que partiellement pour le moment.

Où en sommes-nous en matière de capacités aériennes ? Ainsi que je l'ai déjà dit, je n'aborderai pas la question du spatial.

En termes de capacités, la situation actuelle n'est pas satisfaisante, en particulier dans le domaine des drones de grande endurance MALE (moyenne altitude et longue endurance). Au cours des quinze dernières années, nous avons pris du retard sur les Américains et les Israéliens. Nous avons également pris du retard sur nos principaux partenaires européens, alors que nous avons été les premiers à faire tout un travail d'évaluation du drone israélien *Hunter* à partir de 1994.

Malgré cette expérimentation concluante et les expériences de la Bosnie, du Rwanda

puis du Kosovo, je n'ai réussi, comme chef d'état-major de l'armée de l'air, à convaincre ni l'état-major des armées, ni la Délégation générale pour l'armement, ni les industriels français de l'importance croissante de cette capacité de surveillance et de reconnaissance aérienne par drone, alors qu'elle s'impose aujourd'hui partout et à tous. C'est un de mes grands regrets. Finalement, nous nous sommes quand même lancés dans un programme national, mais avec beaucoup de retard. Et encore, ne s'agit-il que d'un démonstrateur (SIDM – Système intérimaire de drone MALE) mis au point par EADS. Le SIDM vient d'être déployé en Afghanistan, il y a deux semaines, alors qu'il était en phase d'expérimentation. Il faut reconnaître qu'il s'agit d'une belle réussite technique, confirmée par les premiers vols en opération réelle, et ses capacités n'ont rien à envier à celles des systèmes américains équivalents, bien au contraire. Mais le programme *Advanced UAV* sur lequel le SIDM devrait déboucher, en coopération avec l'Allemagne et l'Espagne, ne sera opérationnel que dans cinq ou six ans, si son lancement est décidé cette année.

Alors pourquoi ce retard ? Il y a le coût financier (mais pour le moment, nous n'avons quasiment rien dépensé). Comme je viens de le dire, il y a eu les réticences de la DGA et des industriels, mais, de façon plus étonnante, il y a eu celles de l'état-major des armées, qui, faute d'analyse prospective, n'a pas anticipé sur l'évolution des besoins capacitaires au cours des années 1990. On en a vu les conséquences en Côte-d'Ivoire et en Afghanistan.

Mais cela n'explique pas tout. Il y a d'autres raisons plus profondes à ce retard. Dans notre pays, nous avons en effet un problème culturel face au renseignement et face à la coopération dans ce domaine. Ces deux points apparaissent dans les différents rapports récents relatifs au renseignement. Ils ont d'ailleurs conduit au changement d'organisation décidé par le président de la République, dont nous parlera tout à l'heure M. l'ambassadeur Bernard Bajolet.

Un problème culturel

Contrairement à ce qui se passe ailleurs, aux États-Unis ou au Royaume-Uni notamment, notre formation est fondée sur le raisonnement abstrait. Si cette capacité – qui permet de sélectionner les meilleurs élèves dans notre pays – présente quelques avantages s’agissant de la rigueur des analyses et de la construction de la pensée, elle pousse en revanche à rejeter les faits lorsqu’ils ne coïncident plus avec les hypothèses fondant le raisonnement. Or, le renseignement est d’abord constitué de faits qu’il faut bien prendre en compte, surtout quand ils dérangent les plans établis. Cela explique en grande partie pourquoi le renseignement est rejeté, voire méprisé, par un grand nombre d’élites civiles et militaires, même si aujourd’hui on n’ose plus le dire ouvertement. Jusqu’à présent, on ne choisissait pas de faire carrière dans le renseignement. Trop de dirigeants ne se sont jamais intéressés à cette question. C’est un fait. Et chacun ici le sait. Mais les choses sont en train de bouger et je m’en réjouis. Cela a été le cas avec la nomination de M. Alain Juillet au SGDN, c’est le cas avec la nomination de M. Bernard Bajolet à l’Élysée. Malgré cela, j’ai bien peur qu’il faille encore beaucoup de temps pour faire évoluer les mentalités. Le général Jean-Louis Georgelin disait tout à l’heure que les jeunes officiers sur le terrain sont tous convaincus de l’importance du renseignement. J’avais fait exactement le même constat en Bosnie, il y a bientôt vingt ans.

Les difficultés de la coopération

Le renseignement est un domaine très particulier à cet égard. La coopération, qui se fait sous la forme d’échanges, ne va pas en effet de soi, même lorsqu’elle est souhaitée par les responsables chargés de ces questions, ce qui n’est pas le cas de tous, en particulier de ceux qui privilégient l’autonomie à tout prix.

Les avancées que l’on cite dans ce domaine au sein de l’UE ou de l’OTAN valent parfois pour du renseignement tactique mais ne

vont pas au-delà, ou très rarement. Ce sont les États qui fournissent des données à l’UE, selon leur bon vouloir. Et je ne parle pas de l’ONU qui récuse l’idée même de « faire du renseignement ».

La coopération ne va pas de soi, car il y a plusieurs conditions à remplir pour échanger ou partager le renseignement. Les échanges, dès qu’il s’agit d’informations importantes et sensibles, ne se pratiquent qu’en bilatéral. Ils sont nécessairement équilibrés et fondés sur une communauté d’intérêts. Une telle pratique ne se développe cependant que si elle est construite sur la confiance et elle demande naturellement un minimum de capacité de contrôle et le respect de certaines règles, dont la protection des sources. Lorsque ces conditions sont réunies, les informations disponibles devenant plus complètes et plus fiables, chacun peut améliorer sa connaissance de la situation et se trouve donc dans une meilleure position pour décider. Mais une relation d’interdépendance s’est établie entre les partenaires. Il faut en conséquence une volonté politique forte pour surmonter la difficulté qu’il y a à concilier autonomie et coopération.

Or, je suis convaincu que le développement de la coopération en Europe est indispensable. Elle l’est car les besoins en renseignement augmentent et se diversifient ; ils sont les mêmes pour tous les pays mais aucun ne peut tout faire par lui-même. Je suis convaincu également que les moyens de renseignement aérospatiaux, par leur nature même, se prêtent bien à la coopération et à la mutualisation des moyens de recueil de l’information. Des avancées ont été faites récemment avec nos partenaires les plus proches, notamment dans le domaine spatial. Il reste à faire la même chose dans le domaine aérien. ●